

CQP ASTC

AGENT SPÉCIALISÉ EN TRAVAIL DE CAVE, DE CUVE ET DE CHAI

UNE QUALIFICATION QUI INTÈGRE LA SPÉCIFICITÉ DES MÉTIERS : VINS TRANQUILLES ET EFFERVESCENTS, SPIRITUEUX, SIROPS ET JUS DE FRUITS

PRÉSENTATION DU CQP

Le CQP est un Certificat de Qualification Professionnelle reconnu par la branche professionnelle.

Il concerne les agents spécialisés qui réalisent les travaux de cave, de cuve ou de chai dans les quatre principaux domaines d'activité : les vins tranquilles, les vins effervescents, les spiritueux, les jus et les sirops.



UN CQP, POUR QUOI FAIRE ?

Le CQP développe l'employabilité et la mobilité professionnelle des salariés. Il permet de :

- développer des compétences et des savoir-faire par des formations adaptées ;
- faire reconnaître ses compétences et ses qualifications.

A QUI S'ADRESSE LE CQP ?

Le CQP est accessible à tous les publics : salariés, demandeurs d'emploi, intérimaires.

COMMENT OBTENIR SON CERTIFICAT ?

• **Soit par une formation** intégrant une évaluation des compétences organisée par un prestataire de formation. Les épreuves de certification sont validées par le jury paritaire du CQP.

Il faut une année d'activité le jour de l'examen du jury (réalisée au cours des trois dernières années).

• **Soit par la Validation des acquis de l'expérience (VAE)** pour les salariés qui peuvent justifier de trois années d'activités en lien avec le CQP. Il faut alors remplir un dossier de VAE et passer un entretien avec le jury qui attribue, le cas échéant, tout ou partie du CQP. En cas de besoin, des formations complémentaires pourront être préconisées pour obtenir la totalité du CQP.



QUI DÉLIVRE LE CQP ?

La CPNE* de la branche, selon les décisions du jury paritaire.



QUEL FINANCEMENT ?

Plusieurs possibilités de financement existent afin d'accéder au CQP. Pour les connaître, s'adresser au FAFSEA.



Programme et modalités d'inscription page suivante.

* Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) des Industries et Commerces en gros des Vins, Cidres, Spiritueux, Sirops, Jus de fruits et Boissons diverses (convention collective nationale).

ARCHITECTURE DU CQP

CQP
Agent spécialisé
en travail
de cave, de cuve et
de chai

LE CQP AGENT
SPÉCIALISÉ EN TRAVAIL
DE CAVE, DE CUVE ET
DE CHAI COMPREND 4
BLOCS DE COMPÉTENCES
(UNITÉS « CŒUR DE
MÉTIER ») ET 2 BLOCS
DE COMPÉTENCES
COMPLÉMENTAIRES
(UNITÉS FACULTATIVES).

Chaque unité peut être certifiée
indépendamment, soit par
la voie de la VAE soit à l'issue
d'une formation. Les blocs de
compétences sont capitalisables
sur 5 ans pour accéder à la
certification totale du CQP.

UNITÉ 1

Réaliser le travail de cuve
et assurer l'entretien et la
maintenance de premier niveau
des installations et équipements
de cuverie.

UNITÉ 2

Contribuer à la qualité du
produit en assurant la qualité,
la traçabilité, l'hygiène, la
sécurité et le respect des règles
de l'environnement à toutes les
étapes de la transformation.

UNITÉ 3

Contribuer à l'organisation du
travail de la cuverie, accompagner
les nouveaux arrivants et assurer
la gestion des stocks.

UNITÉ 4

Réaliser des opérations
sectorielles de transformation.
Cette unité tient compte des
4 grands domaines d'activité
professionnelle de la branche,
spécificité du CQP :

- Jus et sirops
- Vins tranquilles
- Vins effervescents
- Spiritueux.

2 UNITÉS
COMPLÉMENTAIRES
FACULTATIVES

Ces unités sont
indépendantes et accessibles
par la VAE ou à l'issue d'une
formation :

UNITÉ 5

Contribuer au suivi du processus
d'élaboration en relevant les
indicateurs et en adaptant les
techniques et traitements selon
les procédures.

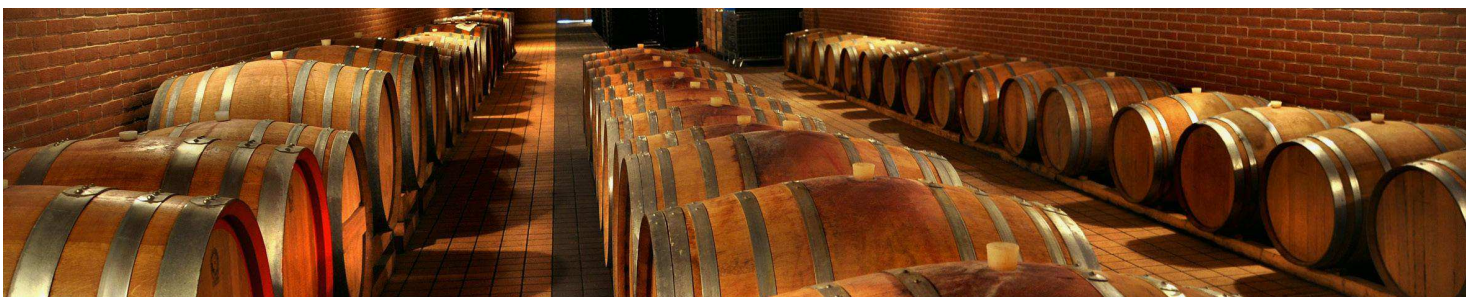
UNITÉ 6

Se situer dans l'environnement
professionnel et caractériser les
process et les produits (commune
au CQP OQ CMMEC).

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour tout renseignement,
contactez le FAFSEA dans votre région :
www.fafsea.com > le [Fafsea dans votre région](#)

Téléchargez le bulletin d'inscription :
www.fafsea.com > Outils & formulaires > [CQP](#)



CONTACTS :



FAFSEA
www.fafsea.com

153 rue de la Pompe
CS 60742
75179 Paris Cedex 16
Tél : 01 70 38 38 38
E-mail : info@fafsea.com



CNVS
Conseil National des Vins et Spiritueux
www.cnvs.info
Secrétariat CPNE
10, rue Pergolèse
75116 Paris
Tél : 01 42 94 19 06
E-mail : contact@cnvs.info

